

mois, pour le soustraire à un candidat conservateur et y faire élire un de ses amis. Mais il redoute Bagot dans une élection générale.

Mon honorable ami croit-il que les électeurs de ce pays, que le peuple intelligent et indépendant du Canada, ne comprendra pas qu'un premier ministre et un gouvernement qui sont capables d'avoir recours à des moyens aussi indignes et aussi constitutionnels que ceux-là pour se maintenir au pouvoir devraient être mis de côté, afin que des hommes plus compétents puissent prendre leurs place ? C'est là mon opinion personnelle, ainsi que l'opinion de ceux qui siègent sur les banquettes du trésor, et l'opinion de tous les honorables membres de la droite, qu'après les votes qu'ils ont été forcés de donner ou induits à donner, —grâce à des promesses d'être faits juges ou d'obtenir des positions lucratives, promesses qu'ils avaient en leur possession alors qu'ils accordaient un appui aveugle au gouvernement—tous les électeurs indépendants de ce pays attendent avec impatience la première occasion qui leur sera offerte pour réparer ces torts, et pour prouver à ces hommes qui ont obtenu le pouvoir en faisant des promesses dont ils se sont moqués, que le temps est arrivé de leur retirer cette confiance dont ils ont abusé si longtemps.

Je les mets au défi, devant cette Chambre et devant le pays, de m'indiquer un seul acte, un seul principe politique préconisé par ce parti, qu'ils n'ont pas foulé aux pieds depuis qu'ils sont au pouvoir. J'ai déjà formulé ce défi avant aujourd'hui, et il est toujours resté sans réponse. Jamais on n'a fait la moindre tentative pour indiquer un seul principe ou une seule promesse, grâce auxquels ils ont réussi à capter la confiance des électeurs du Canada, et qu'ils n'ont pas foulés à leurs pieds une fois rendu au pouvoir.

Il est difficile de discuter ce bill tel qu'il nous est soumis. Il va être imprimé et des exemplaires en seront distribués à chaque député. Mais je ne crains pas de dire que plus on l'étudiera avec soin, plus on s'apercevra que je ne me suis pas trompé en indiquant l'objet que l'honorable chef du gouvernement avait en vue en soumettant cette mesure à la Chambre.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : M. l'Orateur, l'honorable préopinant vient de nous dire qu'il est scandalisé et blessé de la conduite que j'ai tenue en cette circonstance. De mon côté, je dois lui dire, le plus solennellement possible, que je ne suis ni blessé ni scandalisé de tout ce qu'il a dit, quelque scandaleux qu'il ait été, que soit toujours son langage. L'honorable député nous a prouvé plus d'une fois durant la présente session qu'il n'est plus en état de faire la discussion, et qu'il est tout au plus bon à insulter ses adversaires et à se servir d'un langage tellement grossier, qu'il serait déplacé même

Sir CHARLES TUPPER.

à Billingsgate. L'honorable député prétend que nous sommes arrivés au pouvoir en faisant appel aux préjugés. Oublie-t-il sa propre histoire ? Quel est l'homme qui, en 1896, s'est rendu à Winnipeg et a demandé au peuple du Manitoba de ne pas placer les rênes du pouvoir aux mains d'un catholique-romain et d'un Canadien-français ? Naturellement, l'honorable chef de la gauche ne considère pas cela comme étant un appel aux préjugés de race. L'honorable député devrait avoir honte, si son front est encore susceptible de rougir, de se servir d'un pareil langage, et de vouloir essayer de faire peser de telles accusations sur la tête d'hommes qui le valent.

Sir CHARLES TUPPER : Il n'y avait pas un mot de vérité dans la déclaration faite par l'honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier), à ses amis de Québec.

Le PREMIER MINISTRE : Je suis habitué à entendre ce langage. Chaque fois qu'une accusation est formulée contre l'honorable député, nous l'entendons déclarer qu'elle ne contient pas un mot de vérité. Il prétend que nous avons remporté les élections partielles au moyen de la corruption, et par un emploi immodéré de l'argent public et privé. Depuis les élections générales de 1896, le gouvernement a remporté plus de trente élections partielles. Maintenant, les honorables membres de la gauche, se retranchant derrière l'impunité qui couvre les paroles qu'ils peuvent prononcer dans cette Chambre, déclarent que nous avons remporté ces victoires grâce à l'emploi immodéré que nous avons fait de l'argent public et privé.

Sir CHARLES TUPPER : Ecoutez ! Ecoutez !

Le PREMIER MINISTRE : "Ecoutez, écoutez," répète de nouveau l'honorable chef de la gauche. S'il est convaincu de ce qu'il dit, comment se fait-il qu'il n'ait pas eu le courage de citer un seul coupable devant les tribunaux ? Pas une seule de ces élections n'a été contestée. Ils ont eu toutes les occasions possibles de prouver leurs accusations. Ils n'avaient qu'à s'adresser aux tribunaux pour prouver que nous avions fait un usage frauduleux de l'argent dans les élections partielles. Mais en ceci, comme dans les autres cas, ils n'ont pas osé agir. Des accusations ont été formulées par eux dans cette Chambre, ils ont prétendu que certaines entreprises avaient été adjudgées à tort, et lorsqu'un comité leur a été donné, pour leur permettre de prouver la vérité de leurs prétentions, ils ont reculé en disant : "Nous n'avons jamais fait d'insinuations." Aujourd'hui, l'honorable chef de la gauche dit que je me suis servi d'argent dans les élections.

Je le défie de porter la cause devant les tribunaux. Mais il est évident qu'il a peur des cours et des juges et de cette nouvelle mesure. Nous ne voulons pas opérer un